





Opération Foyers témoins sur le territoire du Sirtom de la Région Flers-Condé : l'engagement partenaire avec le Conseil départemental de l'Orne et le GRAPE.

14 foyers témoins pour réduire les déchets

Financée par le Conseil départemental de l'Orne, cette opération s'inscrit dans le cadre de sa politique de prévention de la production de déchets. Animée par le GRAPE (Groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie), elle se déroule sur le territoire du SIRTOM de la région Flers-Condé. 14 foyers, représentant 45 personnes, ont participé à cette opération.

Sensibiliser les foyers volontaires pour changer les habitudes

L'objectif est de susciter un **impact positif et pragmatique sur les changements de comportement quant à la production de déchets**, par l'adoption de nouveaux gestes. L'intérêt de cette opération est de la diffuser à l'échelle du département. En effet, les gestes de prévention choisis par les Foyers témoins peuvent être mis en place par chaque citoyen.

Quelles actions pour les foyers témoins ? Mesurer, dans un premier temps, la production de déchets, sans modifier les habitudes. Puis dans un second temps, adopter de nouvelles pratiques et en mesurer l'impact sur la production de déchets.

Les gestes de prévention pour notre environnement

Entre nos déchets résiduels, nos déchets recyclables et ceux déposés en déchèteries, sur le Sirtom de la région de Flers-Condé, c'est aujourd'hui près de **560 kilos de déchets** produits chaque année, soit le double de ce qui se produisait il y a 40 ans. Le meilleur déchet reste celui non produit : il est donc indispensable que chacun mette en place les gestes nécessaires à la réduction des déchets au quotidien.

Quelques exemples:

- réduire la quantité de déchets jetés en faisant attention aux achats (utiliser mieux les produits, les équipements, les objets, en les réparant ou en leur offrant une seconde vie)
- Le gaspillage alimentaire représente près de 20 kg/habitant/an dont 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés.

Déroulement de l'opération

- 24 janvier : 1^{ère} réunion avec les foyers témoins volontaires : visite de l'Ecopôle de Messei ; la prévention et ses enjeux ; présentation de l'opération
- Du 2 février au 1^{er} mars : premier mois de pesée des déchets, sans modification des habitudes des foyers

- 23 février : 2^e réunion sur le premier bilan des premières semaines sans gestes de prévention ; présentation des nouveaux gestes à adopter
- Mars : adoption de nouveaux gestes de prévention et pesée des déchets
- Avril : dernier mois de pesée des déchets
- 8 juin : 3^e réunion sur la présentation des résultats et bilan de l'opération





Les foyers témoins : des relais indispensables sur le territoire

Les foyers témoins constituent de véritables relais sur le territoire. Ils permettent facilement d'identifier des habitudes de vie et de consommation. Leurs témoignages au travers des médias, de leurs voisins et de leur famille sensibilisent le plus grand nombre aux enjeux de la réduction des déchets. En appliquant les gestes choisis, les foyers témoins ont réduit le poids total de leurs poubelles de 14 %. Sur la fraction « ordures ménagères résiduelles », la baisse atteint 30 %.

Si l'ensemble des habitants du SIRTOM diminuait le poids des déchets de 14%, en modifiant leur comportement, près de 2 900 tonnes par an de déchets seraient ainsi évités, soit une économie de près de 400 000 € par an pour la collecte et le traitement.

Les gestes les plus efficaces, en termes de quantité de déchets produits, restent le compostage. Ainsi, en pratiquant le compostage, un foyer a réduit de 67 kg par an et par personne la quantité de déchets.

Au cours des deux ateliers pédagogiques, les foyers témoins ont aussi pu découvrir des pratiques permettant de réduire leur impact sur l'environnement en utilisant des produits moins toxiques.